



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide médicale urgente

Question écrite n° 84921

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos des chances de survie des victimes d'une crise cardiaque. En France, 40 000 à 60 000 personnes meurent chaque année d'une mort subite d'origine cardiaque, c'est-à-dire 200 par jour. Les chances de survie dans notre pays sont de l'ordre de 2 % à 4 %, alors qu'aux États-Unis elles varient entre 20 % et 40 % selon les États. Ce bilan s'explique par la présence de défibrillateurs dans de nombreux lieux publics. Cet appareil permet d'analyser le rythme cardiaque de la victime d'un accident cardio-respiratoire et d'envoyer un choc électrique qui reconditionne l'activité du cœur. Cette intervention soutenue par des gestes appropriés tels que le massage cardiaque et le bouche-à-bouche, dispositions que l'on acquiert pendant les formations dispensées notamment par la Croix-Rouge, permet de garder la victime en vie dans l'attente des secours. Aussi elle lui demande quelles initiatives il entend prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Le ministre de la santé et des solidarités est conscient des progrès qu'une large utilisation des défibrillateurs cardiaques externes peut apporter aux victimes d'une crise cardiaque. Il envisage de modifier le décret n° 98-239 du 27 mars 1998 modifié fixant les catégories de personnes non médecins habilitées à utiliser un défibrillateur semi-automatique, en étendant leur utilisation aux professionnels de santé et aux personnes ayant suivi une formation préalable. À cet effet, il a demandé à l'AFSSAPS de lui fournir une expertise sur les modalités d'utilisation afin de définir les opérations à effectuer sur les deux types de défibrillateurs, semi-automatiques et automatiques, trouvés sur le marché. Au vu des résultats de cette expertise, le ministre de la santé et des solidarités procédera éventuellement à la modification du décret précité.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84921

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1178

Réponse publiée le : 25 juillet 2006, page 7858